

<http://clg-gaston-jollet-salbris.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article523>

Table ronde consacrée aux élèves à besoins éducatifs particuliers

- ACCOMPAGNER LES ELEVES - LES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS -



Date de mise en ligne : vendredi 12 décembre 2025

Copyright © Collège Gaston Jollet - Tous droits réservés

Jeudi 6 novembre, dans la belle **salle Madeleine Sologne du collège Gaston Jollet**, l'accueil est chaleureux autour de **Louise Turret**, animatrice et productrice radio sur France Culture. Ce soir, l'équipe de direction du collège et l'inspectrice pédagogique du 1er degré du secteur de Salbris lui ont confié les commandes d'une **table ronde dédiée à l'Ecole inclusive**.

Organisé dans le cadre du dispositif intitulé "Territoire éducatif rural", ce projet est né du besoin exprimé par l'ensemble de la communauté éducative de comprendre qui sont ces enfants, comment l'Ecole les accueille et met en place l'inclusion, quel regard les familles portent sur ces dispositifs d'accompagnement et, au-delà, pourquoi est-ce important d'offrir à ces jeunes les conditions de leur réussite.

Afin de répondre à toutes ces questions, Louise Turret est entourée d'un inspecteur en charge de la mise en oeuvre des dispositifs d'accueil des élèves dits "à besoins éducatifs particuliers" (EBEP pour les initiés) sur le Loir-et-Cher, d'une orthophoniste formatrice auprès des enseignants concernant les troubles du langage, d'une Accompagnante d'Elève en Situation de Handicap (AESH) et de 2 mamans d'élèves.

La soirée s'anime vite car **le public, venu nombreux pour cet événement atypique au coeur de la Sologne, participe activement** et apporte un regard souvent éclairé sur les conditions de prise en charge de ces enfants. Ainsi, les **difficultés dans l'accès aux soins** de ce territoire rural éloigné des grandes villes, du **coût financier supporté par les familles**, du **temps consacré à leur accompagnement**, souvent supporté par les mères, rien n'est oublié pour **révéler la complexité du sujet**.

De l'observation initiale, souvent **repérée dans la salle de classe** par l'enseignant, pédagogue expert dans la capacité à identifier ce qui singularise et empêche l'entrée dans les apprentissages, de **l'accompagnement par l'infirmière scolaire** au **diagnostic médical posé** puis, parfois, à la reconnaissance du **handicap**, le parcours est long et source d'angoisse pour le jeune et sa famille. Les temps de rééducation font appel à des professionnels variés et rares à la fois : médecin généraliste dans un premier temps, puis orthophoniste, ergothérapeute, neuropsychiatre, psychomotricien, psychologue.....

L'Ecole elle, entend accueillir la majorité des enfants. Depuis la circulaire de 1997 et, plus encore **la loi de 2005 sur l'Ecole inclusive**, **il n'est plus question que l'enfant s'adapte à l'Ecole mais que l'Ecole - et, par extension la société qui la missionne- s'adapte à l'enfant** à besoins éducatifs particuliers, futur citoyen autonome et responsable.

Qui est-il, ce jeune EBEP ? Ce soir, il y a eu beaucoup à dire sur les **jeunes atteints de troubles du langage oral et/ou écrit**. L'orthophonie accompagne, rééduque tout en tenant compte du désir du jeune et de sa famille.

Chaque spécialiste du corps médical et para-médical apporte ses outils et accompagne le jeune.

L'Elève à Besoins Educatifs Particuliers c'est aussi **l'adolescent allophone**, dont la langue maternelle n'est pas le Français et qui maîtrise mal cette langue obligatoire, ou encore le **jeune issu des familles des gens du voyage**.

L'inclusion c'est aussi pour ceux atteints de **déficience cognitive ou de troubles du spectre autistique** qui obligent à une inscription dans une **Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS)**.

Cette coexistence inclusive (avec des temps d'inclusion sur le dispositif Uli en tout petit effectif et des enseignements en classe ordinaire) est rendue possible par le travail d'**enseignants spécialisés** et accompagnés par les **AESH**.

Le **travail quotidien de l'AESH est source d'admiration** tant la fonction, nouvelle au sein de l'institution, s'avère **indispensable pour permettre au jeune de trouver sa place et surtout réussir sa scolarité**. Missionnée par la **Maison de l'Autonomie (MDA, ex MDPH)**, ces AESH s'adaptent aux besoins du ou des enfants dont elles ont la charge. Accompagner c'est **lire et relire la consigne, reformuler, fractionner les tâches complexes** données par l'enseignant. Accompagner, c'est aussi **écrire à la place** du jeune dysgraphique, **soutenir, encourager et ramener l'attention** de l'élève atteint de trouble de l'attention (TDA) avec ou sans Hyperactivité... au milieu de la classe, avec discrétion, bienveillance et respect du jeune et de son désir d'autonomie.

L'entrée au **collège peut être un moment charnière** où le désir d'autonomie et de normalité au sein du groupe vient heurter la singularité liée au trouble. L'AESH du collège est une présence rassurante pour le jeune, un repère qui l'accompagne sur quelques heures de son emploi du temps.

Mais la **mission ultime de tous ces professionnels** qui participent à l'éducation des jeunes est bien de **leur apprendre à se passer d'eux**, d'acquérir les stratégies pour **gagner l'autonomie et la capacité à s'insérer**, un jour, dans une société qui aura appris à leur laisser une place. Ce soir, la salle est pleine d'histoires personnelles qui tissent entre-elles Le sujet de ce qui fait société. L'attention portée par tous, la reconnaissance de la difficulté, l'écoute de la Directrice académique présente à cette soirée dont la prise de parole, à la fin de la table ronde, dit le désir d'améliorer toujours cette inclusion malgré les difficultés, tout concoure ce soir-là à rendre audible et **rassurant le projet d'une Ecole pour tous**.